

La mise en oeuvre d'un tarif progressif equitable pour l'eau potable



Le passage d'un tarif binôme à un tarif progressif permet de mieux tenir compte des objectifs de protection de la ressource et de fourniture à tous d'un quota d'eau potable à prix réduit. Pour éviter de pénaliser les familles, il convient de choisir un tarif progressif équitable qui garantit un même prix moyen du litre d'eau pour tous. Ce tarif est utilisé de façon croissante en France pour répondre à une demande des usagers. Il n'aide pas à rendre le prix de l'eau plus abordable pour tous les ménages démunis.

Auteurs du document : Smets H.

Obtenir le document : Academie de l'Eau

Diffuseur des métadonnées : Office International de l'Eau

Mots clés : EAU POTABLE, PRIX DE L'EAU, TARIFICATION, tarif social

Thème (issu du Text Mining) : FINANCES - ECONOMIE, ENVIRONNEMENT

Date : 2011-01-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : OIE/32970

Source : Page 55 p.

Langue : Français

Accéder à la notice source :

<https://www.oieau.fr/eaudoc/notice/La-mise-en-oeuvre-dun-tarif-progressif-equitable-pour-leau-potable>

Télécharger les documents : https://www.oieau.fr/eaudoc/system/files/documents/45/225176/225176_doc.pdf

Emprise nationale : FXX

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/la-mise-en-oeuvre-d-un-tarif-progressif-equitable-pour-l-eau-potable0>

Evaluer cette notice: